

Sujet : [INTERNET] Projet photovoltaïque Nièvre Agrisolaire sur les communes de DIRL et GERMENAY

De : Yasmine R

Date : 20/10/2022 11:17

Pour : pref-icpe-contact-public@nievre.gouv.fr

Madame, Monsieur le commissaire enquêteur,

Je m'oppose à ce projet destructeur. Réduire ainsi la surface de terres agricoles dont nous avons un besoin vital pour l'agriculture et l'élevage est une hérésie alors que peuvent être exploitées à cet effet les toitures, les friches industrielles, les parkings des zones d'activité ou commerciales... Les champs, prairies, forêts doivent être impérativement sauvegardés.

Notre devoir est de défendre la vie paysanne, la préservation des paysages, de la biodiversité dans son ensemble.

Yasmine S

Marigny l'Eglise